



A Ceder : Boulangerie-Pâtisserie A Rennes

Publié sur actify.fr le mai 20, 2025

165 vues

Adresse:

151, rue de Fougères

Date de fin de commercialisation:

27/06/2025

Date limite de dépôt des offres:

25/06/2025

Etude:

Lex MJ

1154-5018087. Par jugement en date du 30 avril 2025, le Tribunal de commerce de Rennes a prononcé la liquidation judiciaire de la SARL DELACROIX et la SELARL LEX MJ, prise en la personne de Maître Eric MARGOTTIN, a été désignée en qualité de Liquidateur.

La SARL DELACROIX avait une activité de boulangerie-pâtisserie.

Conformément aux dispositions des articles L.642-19, L.642-22 et R.641-30 du Code de commerce, il est envisagé de procéder à la cession de l'actif suivant :

FONDS DE COMMERCE

SARL DELACROIX

« AU BLE METISSE »

151, rue de Fougères 35700 RENNES

Boulangerie-pâtisserie

PERIMETRE DE LA CESSION ENVISAGEE :

Ø Actifs corporels

Les actifs matériels et mobilier tels qu'inventoriés par SCP GAUDUCHEAU JEZEQUEL, Commissaire de justice, à l'exception des biens susceptibles de revendication, du stock et du matériel roulant.

L'inventaire sera adressé aux candidats dès son établissement et sa communication par le Commissaire de justice.

L'acquéreur prendra les actifs en l'état et fera son affaire personnelle, s'il y a lieu, de la mise en conformité au regard de la réglementation applicable en cours.

Ø Actifs incorporels

§ Droit au bail

Description : dans un ensemble immobilier situé à RENNES, 151 rue de Fougères :

- Au rez-de-chaussée : un magasin ouvrant sur la rue en pleine façade, une cuisine, un WC et réserve à l'arrière,
- Au 1er étage : trois chambres et salle de bains,
- Dans un bâtiment de construction plus récente :
 - o Au sous-sol : une cave et un caveau,
 - o Au rez-de-chaussée : laboratoire à pâtisserie, fournil,
 - o A l'étage : deux pièces, une douche, un farinier.

Destination du bail : exploitation du commerce de "boulangerie-pâtisserie, confiserie" et à l'habitation (pièces de l'étage sur rue).

Durée du bail : 9 années entières et consécutives à compter du 01/02/2025.

Loyer : payable mensuellement à terme échu.

Le loyer du mois de mars 2025 s'élève à 1.583,01 € HT, soit 1.899,61 € TTC.

§ Clientèle et achalandage

§ Enseigne et nom commercial